## Annexe 5.1 — Modèle de mail d'information de participation à la RIS HORS TEMPS SCOLAIRE

Mail à envoyer par le collègue à l'IEN minimum 48 heures avant la date de la réunion

Date
Ecole
Madame l'Inspectrice,  Monsieur l'Inspecteur,
Conformément à l'arrêté du 16 janvier 1985, portant application aux personnels relevant du Ministère de l'Education Nationale de l'article 5 du Décret n°82 – 447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la Fonction Publique, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNALC, le mercredi 10 mars 2021 de 9 h à 12 h, en visioconférence.
J'envisage de déduire ce temps légal d'information syndicale
des 18 heures d'animations pédagogiques en circonscription (effacer selon votre choix les mentions inutiles)
des 48 heures de concertation (effacer selon votre choix les mentions inutiles)
☐ Des 6 heures de conseils d'école
Je vous prie de bien vouloir agréer Monsieur l'Inspecteur / Madame l'Inspectrice, l'expression de mes respectueuses salutations.
Signature

## Annexe 5.2 — Modèle de mail d'information de participation à la RIS SUR TEMPS SCOLAIRE

SI LE COLLEGUE EST EN CLASSE LE MERCREDI : Mail à envoyer par le collègue à l'IEN min. 15 jours avant la réunion

## ↑ A envoyer avec la <u>demande d'autorisation d'absence</u>, spécifique à chaque DSDEN

Date
Ecole
Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,
Objet : participation à une réunion d'information syndicale sur le temps de travail
Madame l'Inspectrice - Monsieur l'Inspecteur
J'ai l'honneur de vous informer que je souhaiterais participer à la réunion d'information syndicale sur le temps de travail organisée par la section du SNALC, le <mark>date, lieu et horaires de la réunion</mark> , conformément à l'article 5 du décret du 28 mai 1982.
Je vous prie de bien vouloir agréer <mark>Monsieur l'Inspecteur / Madame l'Inspectrice</mark> , l'expression de mes respectueuses salutations.
Signature